

En plongée avec la Gendarmerie maritime



Ils sont à la fois gendarmes et marins, ils ont une autorité étendue à tout le domaine maritime et portuaire français, des moyens hors du commun, des plongeurs formés à affronter les situations les plus difficiles... Les gendarmes maritimes représentent à eux seuls une unité d'élite dont les compétences forcent l'admiration...



Lectrices, lecteurs de “Plongée OCTOPUS”, vous n’ignorez pas qu’avec les prévôts et archers de la Marine, notre pays compte depuis l’origine de la Gendarmerie au XIV^{ème} siècle sur une force pour veiller à la sûreté des approches maritimes et des plans d’eau intérieurs des plus grands ports.

Aujourd’hui, nous vous proposons d’aller à la rencontre de la Gendarmerie maritime, formation spécialisée de la Gendarmerie nationale, placée pour emploi auprès du Chef d’état-major de la Marine nationale et de vous immerger dans les missions des gendarmes-plongeurs d’un des Pelotons de Sûreté Maritime et Portuaire – PSMP – basé à Marseille.

Les missions générales de la Gendarmerie maritime :

- **Police judiciaire** sous l’autorité du procureur de la République.
- **Protection des établissements** de la Marine à terre.
- **Sûreté maritime et portuaire** des grands ports maritimes sous l’autorité du préfet maritime et du préfet du département.
- **Assistance aux personnes en danger.**

La Gendarmerie maritime est la seule force de police à compétence générale en mer.

LES MOYENS

Environ 1100 militaires, disposant de patrouilleurs, vedettes et d’embarcations pneumatiques, 75 unités se répartissent sur le littoral métropolitain et outre-mer : brigades, brigades de surveillance du littoral, de sûreté maritime et portuaire, pelotons de sûreté des zones protégées, pelotons de surveillance et de renfort, patrouilleurs, brigade aéronavale, brigades de recherche, sections de recherche...

L’état-major est implanté à Houilles (78) et les trois groupements couvrent “Manche mer du Nord” à Cherbourg, “Atlantique” à Brest, “Méditerranée” à Toulon avec dans cette dernière ville un Centre national d’instruction de la gendarmerie maritime (CNIGM).





Les missions de défense nationale de la Gendarmerie maritime sont essentiellement liées à la surveillance du domaine maritime territorial et à toutes les unités qui y évoluent :

- **Participation à la sûreté** et à la protection des établissements militaires de la Marine nationale.
- **Maintien et rétablissement de l'ordre** sur les sites.
- **Recherche du renseignement** à l'intérieur et aux abords des établissements de la Marine nationale.
- **Surveillance des eaux territoriales** dans le cadre de la défense maritime du territoire.

Les missions de police générale en mer sont elles aussi liées au domaine territorial, mais concernent tous les usagers de ce domaine :

- **Police judiciaire en mer.**
- **Police de la navigation**, des loisirs nautiques et des pêches.
- **Police de l'environnement** et contrôle de la salubrité publique.
- **Lutte contre les trafics** : immigration irrégulière, stupéfiants, travail illégal, contrefaçons, etc.
- **Protection du trafic maritime et surveillance** des approches maritimes.
- **Assistance aux personnes en danger.**

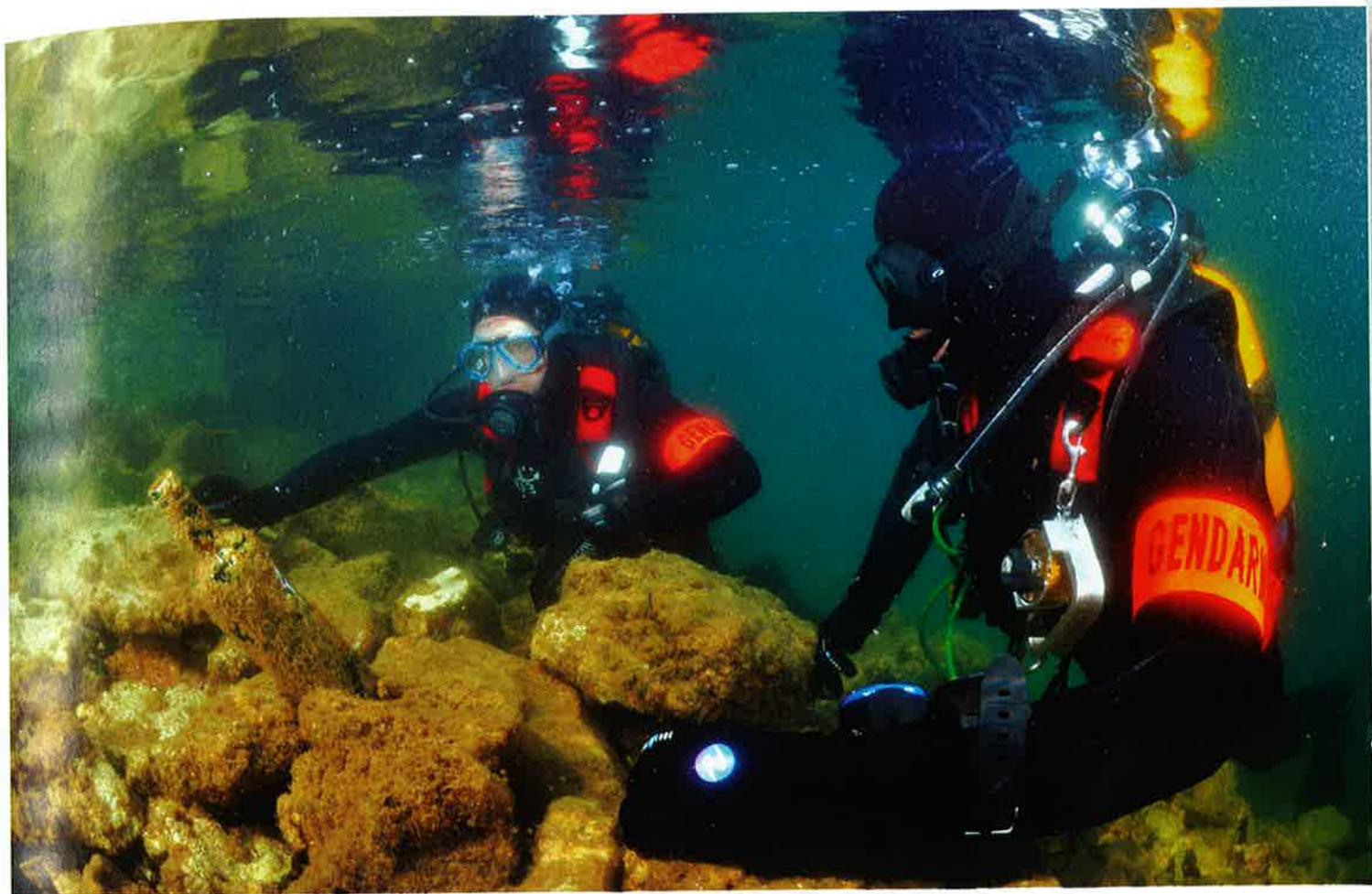
Les missions de sûreté maritime et portuaire caractérisent aussi le travail de la Gendarmerie maritime (dans les grands ports maritimes) :

- **Prévention et lutte contre le terrorisme**, les trafics illicites et l'immigration clandestine par voie maritime.
 - **Protection et sécurisation des approches**, des plans d'eau et des navires en escale.
 - **Suivi et ciblage des navires en escale.**
 - **Recherche et centralisation du renseignement** d'intérêt portuaire.
 - **Expertise, audit et évaluation des menaces** et des risques.
 - **Capacité d'intervention** et de fouilles des navires.
- Dans le cadre européen, la gendarmerie maritime consti-

tue l'un des acteurs de la coopération policière transfrontalière en collaboration étroite avec les pays limitrophes.

Ses équipements : patrouilleurs, vedettes côtières de surveillance maritime, vedettes de sûreté maritime et portuaire, semi-rigides, véhicules 4x4, motos tout-terrain et routières, véhicules légers, équipements de plongeurs, ROV, chiens, matériel de police technique et scientifique notamment subaquatique, matériel RECONDEX, matériel de fouille de navires, équipement NRBC...





NOUVELLES VEGETTES DE SURVEILLANCE MARITIME ET PORTUAIRE (PROGRAMME VSMP)

Vous pouvez découvrir en images ces nouvelles vedettes accueillant huit gendarmes dont des spécialistes plongeurs présentant des caractéristiques remarquables : longueur h.t. : 12,64 mètres & largeur h.t. : 3,76 mètres – tirant d'eau AR au DCC : 0,7 mètres – déplacement pleine charge : 10,750 t env. avec une puissance maximale continue : 2 x 380 CV les deux moteurs de propulsion à hydrojet permettant une vitesse de "patrouille rapide" de 20 noeuds pouvant être augmentée à 30 noeuds avec un démarrage à quai dans un laps de temps inférieur à cinq minutes ! Armement prévu sur affût : une mitrailleuse légère AANF1 calibre 7,62mm.

Par ailleurs, une échelle perroquet bien pratique facilite la mise à l'eau ou la remontée des plongeurs.

Ces nouvelles vedettes VSMP photographiées à Marseille ont pour mission d'assurer la sécurité des navires et la sûreté des ports dans les approches et bassins portuaires.

Ces VSMP sont amenées à travailler en zone portuaire, en rade et à proximité des côtes jusqu'à 20 nautiques, dans les estuaires et les zones chargées en alluvions, de jour comme de nuit dans les conditions spécifiques d'environnement aéromaritime et portuaire.

CIBLAGE DE NAVIRES DEVELOPPE AVEC DCNS

Un outil de ciblage très en amont des côtes françaises permet de visiter le navire suspect avant qu'il ne touche nos côtes.

La lutte contre divers trafics comme narcotrafics, trafics d'armes, immigration illégale... oblige la maîtrise de nouveaux outils pour générer des alertes "ciblées" dans le flot de la navigation.

L'évaluation des risques avec des critères de pavillon, port de départ, nationalité des membres d'équipage, nature du fret déclaré, course suivie du navire en mer, autres bateaux croisés de près, autres renseignements recoupés... tous ces critères peuvent déclencher une surveillance particulière d'un navire.

L'AIS, balise électronique qui signe un navire de plus de 500 tonnes, facilite la détection de cinématiques suspects dans le flot des navires qui s'annoncent.

Le renseignement humain, la synergie de collaboration avec d'autres services comme les Douanes, les Affaires Maritimes, la Police aux frontières aident à une fusion de données ouvertes ou issues du renseignement mais qui ne reste qu'une aide au ciblage ou à la décision d'intervention des gendarmes embarqués à bord par exemple d'une des nouvelles vedettes PSMP...

Sans négliger l'apport de la haute technologie em-



barquée, le renseignement humain reste une des données pour déclencher un contrôle avec tous les moyens à disposition des PSMP.

LES PLONGEURS DE LA GENDARMERIE MARITIME

Pour la Méditerranée, la Gendarmerie maritime dispose actuellement de 21 plongeurs dont 17 pour la Compagnie de Marseille dont la compétence territoriale s'étend de Marseille jusqu'à la frontière espagnole plus... la Corse.

Signalons le recrutement ouvert à des personnels qualifiés ou volontaires pour suivre la formation afin d'augmenter la capacité opérationnelle des plongeurs et faire des pools disponibles 24H sur 24H.

Formation assurée à l'École de Plongée de la Marine nationale à Saint-Mandrier sur une durée de cinq semaines.

Qualifications possibles à l'issue : RECONEX, TIS (Technicien en Investigation Subaquatique) les plongeurs doivent conserver leur capacité opérationnelle par des entraînements réguliers pour évoluer en toute sécurité dans le milieu subaquatique et travailler en Gendarmerie avec efficacité.

Un "Tableau de Qualification à la Plongée" (TQP) impose des exercices réguliers de sécurité : remontée contrôlée, remontée sans embout, remontée à deux sur deux embouts, exercices d'apnée, exercice d'assistance à un plongeur en détresse, plongée profonde, exercice de prise en charge d'un accidenté de plongée dans le cadre d'une journée spéciale "Sécurité Plongée".

Les Gendarmes maritimes s'exercent à des travaux courants comme : intervention sous coque jour et nuit, longue durée, navigation et orientation compas, recherche circulaire, brossage de coque, relevage pour les unités qui détiennent le matériel "Vaches de relevage"...

Nouvelle validation des compétences tous les quatre ans avec visite médicale spécifique.

Les plongeurs de bord de la Gendarmerie maritime assument diverses missions :

- **Lutte contre les nageurs de combat** pour détecter la présence d'éventuels engins posés sur les oeuvres vives d'un bâtiment.

- **Garantir par le contrôle des fonds** la sûreté d'un mouillage, d'un quai ou des portes de bassin : les plongées sont ainsi réalisées au profit des bâtiments de la Marine nationale, des bâtiments alliés ou des navires civils (RECONEX)

Précisons qu'intervenir sur des engins suspects n'entre pas dans les missions car seuls les Plongeurs Démineurs ou NEDEX suivant la localisation sont autorisés à mener à bien une intervention compte tenu de l'expertise particulière requise !

Les plongeurs de bord de la Gendarmerie maritime participent également à la lutte contre les sinistres (Génie Sous-Marin) avec des interventions sous-marines de contrôle des oeuvres vives et des compartiments immergés. Ils concourent ainsi à la lutte contre les voies d'eau et à la restauration et à la disponibilité opérationnelle des bâtiments : brossage et nettoyage de la coque et des appendices (sondeur, sonar, crépines, hélices, safrans, ...), échange de zinc (anodes).

Dans la limite des 35 mètres les plongeurs assurent des travaux comme recherche, dégagement et relevage de petites obstructions, ancres ou chaînes bloquées sur le fond ainsi que des engins fortuitement tombés à la mer ...

- **Concours assuré pour la mise en place**, au contrôle et à l'entretien des mouillages portuaires ou côtiers et reconnaissance initiale de coque de bâtiments à flot, d'obstructions, d'épaves ou d'ouvrages d'art.

N'oublions pas les missions de sauvetage par des participations à des opérations de sauvegarde de la vie humaine en mer dans le cadre de mission de service public sous la direction du CROSSMED et les évacuations sanitaires à bord des hélicoptères.

Les missions de police judiciaire entrent dans le cadre des enquêtes judiciaires subaquatiques (Technicien en Investigations Subaquatiques) : recherches, constatations diverses, concours au bénéfice d'autres administrations, police nationale ou magistrats sur requisition ...

Enfin, last but not least, les missions administratives connues des lectrices et lecteurs avec les contrôles des Clubs de Plongée (application du Code du Sport), contrôle des Chasseurs Sous-Marins (espèces protégées, respect des tailles, des prises ...), braconnage (moules, dattes, oursins, ormeaux, etc.), archéologie (protection des sites), environnement (parc marin, récifs artificiels, zones réglementées ou interdites..., par exemple, la pêche interdite dans un port...).

Lectrices, lecteurs, vous avez pu découvrir l'étendue des missions des plongeurs de la Gendarmerie maritime qui recrute, alors n'hésitez pas à vous informer sur les carrières ouvertes au sein de la Gendarmerie maritime.

Le travail de ces professionnels qui oeuvrent sans relâche et avec passion pour exercer leur métier "palmes aux pieds" pour notre sécurité mérite notre regard respectueux et reconnaissant.

Bonnes plongées cet été et soyez prudents en mer et sous l'eau...

Jean de SAINT VICTOR de SAINT BLANCARD

REMERCIEMENTS

Général Jean-Philippe STER

Conseiller pour la communication du directeur général de la Gendarmerie nationale
Chef du SIRPA GENDARMERIE

Chef d'escadron Xavier VIALENC

DGGN -SIRPA GENDARMERIE

Chef d'escadron Vincent DESNOS

BOE / Commandement de la Gendarmerie maritime à Houilles (78)

Capitaine André TOUACHE

Groupement de Gendarmerie maritime de Méditerranée

Adjudant ENGRAND, MDLC FINOTTO, GENDARMES PERONA, BONNOUVRIER, PAIHARES, LAMBERET

Tout le personnel rencontré à la Compagnie de Marseille.

